



Bulletin de l'AMOBSL

Publié par l'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent

Volume 3, n° 1

Novembre 2007

Mot de la présidente

DÉÇUE.

Je suis extrêmement déçue de la faible participation à l'assemblée générale annuelle du 21 septembre 2007, à Rivière-du-Loup.

Premièrement, depuis que je suis active auprès de l'AMOBSL, l'assemblée générale annuelle s'est toujours tenue à Rimouski, point géographique central et stratégique de notre belle région.

Bon an, mal an, nous réussissions toujours à attirer entre 10 et 15 médecins, principalement de Rimouski, et j'ai souvent entendu les mêmes critiques sur le lieu de l'assemblée : « Ah! Si c'était chez nous, on serait plus porté à y assister... ». Or, après consultation auprès des membres de l'exécutif de l'AMOBSL, nous avons décidé de décentraliser nos activités et de tenir nos assemblées annuelles, en alternance, dans chacune des différentes MRC de la région afin de mieux rejoindre nos membres.

Nous avons choisi Rivière-du-Loup pour commencer notre tournée. Je me doutais bien que peu de médecins de Rimouski, Matane, Amqui et Mont-Joli se déplaceraient, mais j'espérais au moins compter sur la présence des médecins locaux et des MRC les plus proches. Je m'étais même assurée, avec la docteure Anne-Édith Desrosiers, qu'il n'y aurait pas, comme la tradition l'exige, une activité d'enseignement médical le soir même.

Dans le bulletin de l'AMOBSL du printemps, je vous avais mentionné la date et le lieu de l'assemblée annuelle afin que vous puissiez la mettre à votre agenda avant de recevoir l'avis de convocation.

Nous avons également organisé un programme d'enseignement pertinent durant l'après-midi, pensant que ça pourrait vous intéresser et finalement, nous avons annoncé le tirage de deux laissez-passer pour assister à des congrès de la FMOQ.

BILAN DE LA SOIRÉE : environ 6 à 7 médecins pour la présentation sur l'incorporation des médecins (mais ce n'est pas avantageux pour tout le monde) et environ 20 médecins pour l'atelier sur le PADPC. J'avais confiance... Mais, après une heure seulement (alors que vous recevez des crédits pour 3 heures de formation et une allocation de formation d'une demi-journée, l'atelier sur le PADPC était déjà terminé. Le cocktail auquel tous étaient invités n'était prévu que pour 17 h 30.

Bref, tout le monde quitte la place...

Encore là, j'avais espoir que les médecins locaux étaient seulement allés à leur bureau pour remplir des papiers, ouvrir leur courrier, faire quelques téléphones, commissions, etc., et qu'ils allaient revenir, vers 17 h 30, pour le cocktail, le souper et l'assemblée annuelle.

À 18 heures :

- Les membres de votre exécutif sont tous présents;
- Les représentants de la FMOQ sont également présents (Docteurs Dutil, Godin et Desrosiers);
- Les quatre représentants des Fonds FMOQ sont présents;
- Et les trois lauréats de l'association qui vont recevoir un MÉRITE EXCEPTIONNEL sont présents.

Le souper se déroule tel que prévu. Après le souper et la remise des prix, même les lauréats quittent!!!! et, c'est la deuxième année que ça se produit. (Nous avons décidé de remettre les prix pendant le souper pour permettre aux conjoints d'être présents et pour ne pas rallonger le temps de la réunion). Vous pouvez donc faire le décompte : six membres de l'exécutif de l'AMOBSL, trois membres de la FMOQ et un seul médecin présent, qui a été, par la suite, élu comme nouveau membre de votre exécutif afin de remplacer un poste laissé vacant par le départ de la docteure Diane Comeau, et ce, après plusieurs années de loyaux services.

Comme je suis une fille optimiste, j'ai grandement analysé la situation après coup, le temps d'y voir plus clair...

Les années où les assemblées annuelles étaient les plus courues, c'était lorsqu'il y avait beaucoup d'insatisfaction. Quand les médecins ne sont pas contents, on le sait bien assez vite. Nul besoin de vous rappeler que l'AMOBSL est en lien étroit avec la FMOQ qui négocie directement avec le MSSS les conditions de travail et d'exercice des médecins du Québec. DONC, si personne ne se présente pour manifester leur insatisfaction, c'est que tout le monde est satisfait ... Je comprends donc que les médecins du Bas Saint-Laurent sont très heureux de leurs conditions de travail, de leurs conditions salariales, etc., et qu'ils n'ont rien à revendiquer. BRAVO!!! En plus, ils

ont pleinement confiance en mes capacités de défendre leurs intérêts auprès des 17 autres associations de la Fédération et en mes décisions en regard de la gestion de leurs avoirs (budget de l'AMOBLSL).

J'avoue que je me suis questionnée sur la pertinence de faire une assemblée annuelle si aucun membre ne s'y intéresse : ça nous fait un petit souper entre nous... mais ça coûte cher... On se réélit tous, les uns les autres, et on se trouve chanceux qu'il n'y ait pas de poste vacant, car je ne suis pas certaine qu'il trouverait preneur. Nous avons même dû reconduire le docteur Jean-Marie Deschênes dans ses fonctions de responsable de l'enseignement médical, car personne d'autre ne veut s'en occuper malgré les appels effectués auprès des chefs de départements cliniques de chaque MRC.

C'est extrêmement valorisant de faire un travail ingrat quand tout le monde s'en fout éperdument...

J'ai même pensé à me nommer Présidente à vie de l'AMOBLSL, cela éviterait bien des *emmerdements*, ça coûterait moins cher et je pourrais peut-être me payer un petit voyage avec ces économies...

Trêve de plaisanteries, ne vous inquiétez pas, je ne suis pas faite pour la dictature ni pour la corruption. Par contre, un peu de *feedback* de temps en temps ça ne nuirait pas. Comment voulez-vous que l'on défende vos intérêts si on ne sait pas ce que vous voulez et ce qui vous aiderait? Je sais bien que, pour le recrutement, je ne peux pas faire de miracle, mais peut-être que j'aimerais avoir des suggestions de temps à autre...

Ce n'est pas parce que JE suis la Présidente de votre association et que JE suis élue au Bureau de la Fédération, que JE suis supposée tout savoir de vos besoins et de vos récriminations. Nous avons un beau site Internet et j'ai même une adresse courriel que je consulte régulièrement...

BON, c'est assez, j'ai vidé mon sac...

Pour les dernières nouvelles, allez lire le dernier communiqué du docteur Renald Dutil, étant donné que vous n'étiez pas là pour l'entendre de vive voix. Il y a des choses intéressantes qui s'en viennent bientôt.

Sans rancune!

Josée Bouchard, M.D.
Présidente de l'AMOBLSL

Rapport annuel du responsable de l'EMC à l'AMOBLSL - Année 2006-2007

Milieux	Demandes de crédits			Catégorie 1 recommandés			Catégorie 11 recommandés			Aucun crédit recommandé		
	06-07	05-06	04-05	06-07	05-06	04-05	06-07	05-06	04-05	06-07	05-06	04-05
Amqui	16	17	12	16	16	7	0	0	0	0	1	5
Matane	19	23	11	15	18	8	4	0	0	0	5	3
Mont-Joli	1	1	11	1	1	7	0	0	4	0	0	0
Rimouski	98	102	94	94	85	90	0	5	0	4	12	4
Riv.-du-Loup	44	58	31	39	50	22	1	1	1	4	7	8
Témiscouata	21	32	19	20	29	16	1	0	0	0	3	3
Trois-Pistoles	5	10	6	5	10	5	0	0	0	0	0	1
Régional	1	1	9	1	1	8		0	0	0	0	1
TOTAL	205	244	193	191	210	163	6	6	5	8	28	25

FAITS SAILLANTS

On note un fléchissement dans la somme des demandes de crédits pour l'année. Parfois le retard de la demande de ces crédits est la raison de la non acceptation de cette demande. Il y a de moins en moins de problèmes qui font en sorte que la recommandation de crédits de catégorie 1 n'a pas lieu. L'oubli ou la perte de la liste des présences avec la signature des participants demeure la raison principale de la non recommandation de crédits de formation.

Jean-Marie Deschênes, M.D.
Responsable à l'EMC à l'AMOBLS

Et si le temps m'était donné...

Un petit mot pour décrire l'ambiance d'une réunion extraordinaire qui devait durer 2 heures. En fait, elle dura 4 heures au bas mot et pas qu'en balivernes. Beaucoup fut dit en préambule à cet événement avant même son ouverture.

Certains écrits remettaient en doute la légitimité de vos institutions (suffrage universel pour l'élection du président, manque de transparence du Bureau, calage d'information, couronnement des postes de l'exécutif, absence de débats, structure archaïque de la FMOQ et j'en passe). Admettre la véracité du questionnement posé n'implique pas de fait qu'il est véridique. La dissidence a une tribune et elle s'est manifestée contre toute attente au Conseil : ce n'est qu'à 75 % que l'entente fut ratifiée et de ceux et celles étant pour celle-ci, il n'y avait pas d'allégresse.

En fait, l'arbitre aurait accordé, sans en parler avec le gouvernement, un pourcentage alloué similaire à celui proposé par le premier ministre (une première je pense du vivant de la fédération). Et qui aurait été d'accord d'aller en journée d'étude pour quelques pourcentages de plus, surtout lorsqu'on constate avec quel engouement mobilisateur et enthousiaste, l'auditoire de nos assemblées annuelles qui se bouscule aux portes. Ceci est un autre débat cependant.

Lors de cette réunion à Montréal, qui ne semblait qu'une formalité selon certaines sources dites bien informées, certains délégués ont cru bon de soumettre le tout aux membres de la base, ce qui était louable, car vous concernant! Mais d'autres, bien connus pour leur vision modérée, ont à juste titre étayé cette participation anémique dans l'ensemble de la province par les membres de cette même base, à consulter par souci de démocratie, mais lamentablement absente à bien des égards, soit parce qu'aux prises avec une pratique sans bon sens, soit dans une vision en tunnel de la vie professionnelle, soit avec des contraintes familiales ou personnelles ou ténues ou soit par pure indifférence. C'est dans ce contexte houleux, argumentaire, contraignant, et ce, dans un laps de temps si court qu'il piègerait quiconque même le mieux intentionné; c'est dans cet état de fait que le vote fut pris. Et je vous le dis : j'étais contre.

Contre à l'idée de faire passer comme un redressement une vulgaire entente, entente accordant des gains indéniables pour la prise en charge, mais oubliant nos séniors, le plan de fin de carrière, tout en faisant fi que pour l'appliquer, ce gouvernement et les autres devront générer beaucoup de médecins désireux de prendre en charge, ce qui n'est pas le cas. On parlera de redressement salarial à la moyenne canadienne si un redressement de la pratique médicale s'opère dans les giron de la première ligne qui bénéficiera aux personnes soucieuses d'une pratique de médecine familiale enfin rémunérée à juste titre. À ceux-là, je vous dis que vous n'aurez pas à faire plus que de coutume, vous serez mieux payés à faire votre ordinaire. Et peut-être, d'autres viendront vous supporter dans ce dont vous avez fait depuis tant d'années dans l'ombre, et ce mal reconnu, mal rémunéré. Voilà le résultat du vote : une déception quant au redressement, un baume pour la prise en charge, mais des négociations de la répartition des budgets qui seront d'autant plus aisées qu'elles seront appuyées par la base, par un radical coup de barre pour la prise en charge.

Une fois cela fait, bien sûr progressivement, mais résolument, nous serons aux commandes pour dicter à tout gouvernement nos revendications, car nous ferons ce pourquoi nous sommes formés et ne prêterons plus flanc aux regimbements de bureaucrates qui croient toujours que nous sommes trop bien payés pour ce que l'on fait. Ça commence aujourd'hui dans votre pratique, dans votre participation lors des assemblées annuelles et dans vos commentaires toujours bienvenus.

Patrice Tremblay, M.D.
Vice-président de l'AMOBLS

COMMUNIQUÉ

Trois médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent honorés par leurs pairs

Rimouski, le 9 octobre 2007 – Lors de son assemblée générale annuelle, l'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent (AMOBLS) a honoré trois de ses membres dans le cadre de son *Programme de reconnaissance des omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent* mis sur pied en 2004.

Les médecins honorés sont : les Dr Réjean Blouin de Matane, Dr Gilles Dubé de Notre-Dame-du-Lac, Dr Daniel Gaudreau de Rivière-du-Loup.

Pour la présidente de l'AMOBLS, le Dre Josée Bouchard, la remise des certificats de mérite associés au Programme permet de souligner l'excellence de la contribution et honoré des médecins qui se sont distingués comme omnipraticiens tant par leur persévérance que par leur rayonnement. Les médecins récipiendaires se sont impliqués, entre autres, dans des activités cliniques, d'éducation populaire, d'enseignement ou de recherche. Ils sont également reconnus pour leurs collaborations avec leurs collègues et ont manifesté de l'intérêt pour l'implication bénévole dans leur milieu. L'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent compte 150 membres.



Apparaissent dans l'ordre habituel : Dr Réjean Blouin, Matane; Dr Daniel Goudreau, Rivière-du-Loup, Dre Josée Bouchard, présidente de l'AMOBLS; Dr Gilles Dubé, Notre-Dame-du-Lac.

EXÉCUTIF 2006-2007

Dre Josée Bouchard, présidente
859-2450
Dr Patrice Tremblay, vice-président
562-3135
Dr Louis St-Pierre, secrétaire-trésorier
775-5353
Dr Denis Beaulieu, 1^{er} directeur
851-1111
Dr Jean-Marie Deschênes, 2^e directeur et responsable à la formation professionnelle
859-2450
Dre Hélène Cambron, 3^e directrice et 4^e déléguée au conseil de la FMOQ
899-6751
Dre Anne-Édith Desrosiers, 4^e directrice
862-2170

Un souhait de l'exécutif



À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime.



Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation des projets les plus chers!

Joyeux Noël et Bonne Année!